

Nous souhaitons revenir sur la question de la « reconquête du mois de juin », pour prolonger la question diverse posée en CTPA le 17 janvier.

D'une part, nous voudrions obtenir les informations suivantes :

- dates des épreuves arrêtées par le rectorat
- calendrier des procédures d'orientation

D'autre part, nous voulons attirer votre attention sur les difficultés que pourrait engendrer un calendrier trop resserré:

-quelle que soit la discipline, il n'est pas envisageable pour les examinateurs d'avoir dans le même temps des copies à corriger et des oraux à faire passer. Par exemple, les dates arrêtées pour les oraux de l'EAF sont incompatibles avec le calendrier des épreuves écrites; depuis plusieurs sessions, il nous est réaffirmé à différents niveaux que tous les professeurs de Français de 1ère sont convoqués pour faire passer les épreuves; tout laisse donc à penser que le travail ne pourra pas être mieux réparti. Dans ces conditions, nous demandons que les oraux de l'EAF aient lieu avant l'épreuve écrite car les examinateurs ne pourront gérer 8h d' oraux (présence de 8h à 18h sur le centre d' examen à laquelle s'ajoute le temps consacré au trajet) et la correction des écrits dans la même période.

-il nous semble important que les procédures d'orientation aient lieu dans la sérénité, par exemple, que les professeurs puissent siéger dans tous les conseils de classe, dans les commissions d'appel et donc qu'ils n'aient pas lieu en même temps que les examens.

Enfin, nous tenons à dénoncer l'affichage et le leurre que constitue cette « reconquête du mois de juin » annoncée par le ministre Darcos. D'abord, les paroles du Ministre ont été ressenties comme une véritable insulte par les enseignants : « Je ne me résous pas à ce que chaque année, les candidats au baccalauréat soient contraints à choisir leurs sujets non pas en fonction de leur degré de familiarité avec la question posée, mais en fonction de ce qui a pu être achevé dans l'année scolaire. » alors que tous les professeurs sont très attachés à remplir leurs missions de service publique et donc à finir leur programme... Ensuite, dans le contexte de suppressions de postes que connaissent l'académie et la France, nous ne pouvons entendre que « La reconquête du mois de juin constitue une réponse à tous ceux qui prêtent l'intention [au Ministre]de vouloir réduire l'horaire de cours des élèves. ».

Nous sommes très inquiets des conséquences de ce nouveau calendrier pour les collègues et les candidats : les examinateurs seront dans l'incapacité de faire passer les épreuves avec la rigueur et l'attention nécessaires au bon déroulement d'une évaluation terminale et les candidats subiront une pression accrue face à l'examen (et notamment pour les élèves ayant un tiers temps et qui ont peu de répit entre les épreuves); nous considérons qu'il y a là une véritable mise en danger du baccalauréat.

Sur tous ces points, nous espérons une réponse favorable et vous informons d'ores et déjà que nous serons extrêmement attentifs au bon déroulé de l'examen.

Copie aux Inspecteurs Régionaux

